



Prises de position du corps médical en matière de politique de la santé

Comment les médecins s'y prendraient pour réformer le système de santé

Marco Tackenberg,
service de presse et d'information
de la Société des médecins
du canton de Berne

Au cours de la canicule de l'été 2003, le Comité de la Société des médecins du canton de Berne s'est réuni sur la montagne du Gurten aux abords de la Ville fédérale pour sa séance de réflexion annuelle. Un seul point figurait à l'ordre du jour, mais non des moindres: comment les médecins s'y prendraient-ils pour réformer le système de santé. Allait-il être possible d'amener un groupe aussi hétérogène que le Comité d'une grande société cantonale de médecine à prendre une position officielle commune? La croyance selon laquelle il est difficile de s'accorder dans ses propres rangs est particulièrement répandue parmi les fournisseurs de prestations. En effet, ces derniers pensent que les spécialistes ont d'autres intérêts que les médecins de famille et que les médecins de campagne ont d'autres soucis que les médecins qui exercent en ville ou dans des agglomérations. Ils pensent aussi que les jeunes médecins sont davantage concernés par la clause du besoin alors que la génération plus âgée s'intéresse surtout au TARMED et à l'obligation de contracter. Et finalement, ils estiment que les femmes médecins poursuivent leurs propres intérêts sans être forcément comprises ni même soutenues par leurs collègues masculins.

Les trois organisations de médecins s'accordent sur le fait que le bien du patient et la relation de confiance médecin-patient doivent être au centre de l'activité médicale. De plus, les patients devraient recevoir l'assistance médicale dont ils ont besoin. Dans ce contexte, les différentes prises de position s'opposent à un rationnement des prestations et estiment que les patients doivent pouvoir choisir librement leur médecin indépendamment de leur statut social.

Tant l'Association des sociétés médicales de Suisse alémanique (VEDAG) que la Société des médecins du canton de Berne soulignent toutefois que le catalogue des prestations de l'assurance obligatoire doit se limiter à ce qui est médicalement nécessaire et que les exigences légales d'efficacité, d'adéquation et d'économicité sont à respecter. Cependant, les trois organisations se déclarent aussi favorables à l'intégration de nouvelles méthodes thérapeutiques et d'innovations dans le catalogue des prestations.

Consensus plus large que prévu

Etant donné que les convergences furent plus nombreuses que les divergences, Jürg Schlup, président de la société bernoise, poussa celle-ci à créer un journal en langue allemande consacré à la politique de la santé intitulé «Politik + Patient». Ce journal, qui existe depuis quatre ans et auquel collaborent aujourd'hui une quinzaine de sociétés cantonales de médecine, fait valoir le point de vue des médecins dans les débats publics.

Pour la Société des médecins du canton de Berne, la séance de réflexion de l'été 2003 fut riche d'enseignements. En effet, les affinités politiques entre médecins se sont révélées plus nombreuses qu'on ne l'aurait cru, ce qui permet la défense d'intérêts politiques communs. Et il s'est avéré que les médecins jouissent d'une grande crédibilité auprès de la population. Tous ces faits regroupés sont réjouissants. Il paraît donc possible de relever ensemble les futurs défis de politique de santé au moyen de projets concrets.

Principes directeurs en politique de la santé

Les travaux préparatoires en vue de la séance de réflexion ont suscité l'étonnement. En effet, tant la Société des médecins du canton de Berne que l'Association des sociétés médicales de Suisse alémanique (VEDAG) et la Société médicale de la Suisse romande (SMSR) avaient rédigé leurs propres thèses et principes directeurs à peu près en même temps. La comparaison de ces deux documents avec les prises de position en matière de politique de la santé des médecins bernois allait montrer bien plus de concordances qu'il n'y paraît. Ci-après quelques morceaux choisis.

